

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 OCTOBRE 2018

## COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

Présents : Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Josy DUVERNEUILH, Vincent BOUCHE, Jean-Noël GUILBERT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL, Marie SIMON-VARINS, Jean-Pierre BACHELIER, Muriel CARUHEL, Sophie GUYON, Thierry MACHERAS, Claire HARDY.

Pouvoirs : Philippe LE BIHAN à Claude ESNAULT.

Absents : Franck BEAUFILS et Frédérique DYEUVRE-BERGERAULT.

### **1. Nomination d'un secrétaire de séance.**

Marie SIMON-VARINS est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

### **2. Approbation du procès-verbal du 17 septembre 2018.**

Approbation à l'unanimité.

### **3. Prise en charge de la destruction de nids de frelons asiatiques par la commune.**

Adopté à l'unanimité pour les nids de frelons situés sur le domaine public ainsi que sur le domaine privé si à proximité des chemins de randonnée (ex : GR34, ...) et des lieux fortement fréquentés (ex : centre-ville, ..).

### **4. Finances : budget communal – décision modificative n°2.**

Décision modificative n° 2 adoptée à l'unanimité. Section de fonctionnement : + 80 500.00 € en recettes et dépenses - section d'investissement : + 224 240.00 € en recettes et dépenses.

### **5. Finances : subvention – acceptation de la subvention au titre des amendes de police – programme 2018.**

A l'unanimité, acceptation de la subvention de 6 205 € et engagement à faire les travaux.

### **6. Finances : subvention – sollicitation du Conseil Départemental au titre du contrat de territoire.**

A l'unanimité, sollicitation de la subvention de 59 249,00 € auprès du Conseil départemental.

### **7. Finances : reversement de l'excédent du budget « Ecohomeau » encaissé sur la commune au budget « Lotissement 3 – la Fossette ».**

Adopté à l'unanimité : reversement de 228 719,84 € au budget « Lotissement 3 – la Fossette ».

### **8. Finances : reversement de salaires entre la commune et le service des eaux – précisions à la délibération 38/2018.**

A l'unanimité, approbation des reversements relatifs aux salaires des agents entre les budgets de la commune et du service des eaux.

### **9. Finances : reversement de salaires entre le CCAS, le SAAD et la commune.**

A l'unanimité, approbation des reversements entre le budget de la commune et du CCAS et du SAAD.

### **10. Finances : redevance d'occupation du domaine public – annule et remplace la délibération 100/2018.**

A l'unanimité, annulation de la délibération du 17/09/18. Le montant total de la redevance pour 2018 est fixé à 1 581€.

### **11. Marchés publics : convention de mandat avec l'association SCA pour la passation de marchés publics de fournitures.**

A l'unanimité, approbation de la convention de mandat proposée par SCA.

**12. Travaux : convention avec la société Orange SA pour le déplacement du réseau téléphonique Rue de Plate Roche.**

A l'unanimité, approbation du déplacement aérien du réseau téléphonique rue de Plate Roche par Orange SA pour un montant de 5 561 €.

**13. Opération du Clos Loquen : expropriation – accord amiable, adhésion à ordonnance d'expropriation, versement de l'indemnité d'expropriation et vente à la société OCDL Locosa de la parcelle cadastrée section AV n°18.**

Approbation à la majorité (2 abstentions) : du montant des indemnités (91710 €), de la signature du traité d'adhésion à expropriation ou du mémoire de décerner acte, le cas échéant, du principe d'interruption de l'instance engagée auprès du juge de l'expropriation, du principe de la revente du terrain à OCDL pour un prix égal au prix d'achat majoré des frais et pouvoir au Maire.

**14. Bâtiments communaux : location de la salle Aimé le Foll : règlement intérieur et tarifs.**

A l'unanimité, approbation du nouveau règlement de location et des tarifs correspondants.

**15. Personnel municipal : fixation du montant des vacations du placier pour le marché de Noël.**

A l'unanimité, fixation du montant des vacations liées au marché de Noël à 62 € par vacation pour 3 vacations les 16, 23 et 30 décembre 2018.

**16. Elus : mandat spécial pour le Congrès des Maires 2018.**

A l'unanimité, validation du mandat spécial pour 5 élus afin de se rendre au Congrès des Maires et autorisation du remboursement des frais par la collectivité sur la base des frais réel au vu des justificatifs produits.

**17. Rapport 2017 : RPQS du Syndicat d'Assainissement.**

Approuvé à l'unanimité.

**18. Rapport 2017 : RPQS Eau du Pays de Saint-Malo.**

Approuvé à l'unanimité.